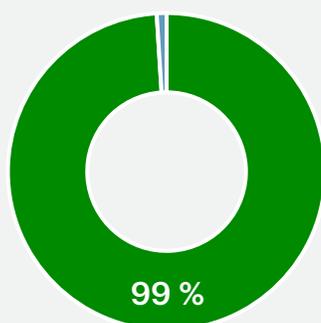


À propos du rapport

- Ce rapport présente un sommaire des activités de vote par procuration du premier trimestre de 2022 pour tous les portefeuilles gérés de Gestion de Placements TD Inc. (GPTD) aux États-Unis, au Canada et sur les marchés internationaux. Le vote par procuration est une composante importante de nos efforts d'intendance. Il s'agit d'un moyen d'inciter au changement dans les pratiques d'une entreprise, en particulier en ce qui a trait à la bonne gouvernance et aux questions environnementales et sociales, et de remplir notre obligation fiduciaire et notre responsabilité en tant qu'actionnaires actifs. *Veillez noter que le présent rapport est fondé sur l'exercice de Gestion de Placements TD, qui commence en novembre.*

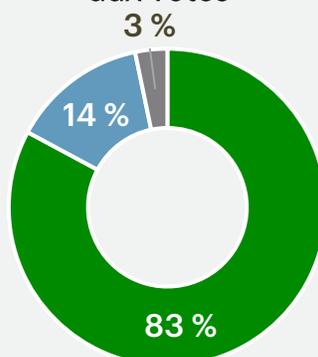
Activités de vote de base

T1 – Votes possibles¹ vs votes exercés²



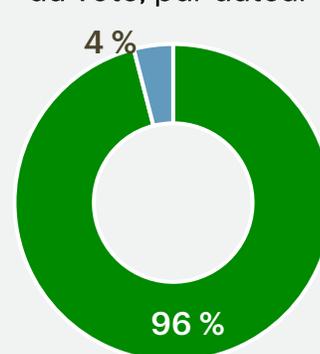
■ Votes exercés
■ Votes possibles

T1 – Directives relatives aux votes



■ Pour
■ Contre
■ Abstention

Propositions soumises au vote, par auteur



■ Direction
■ Actionnaire

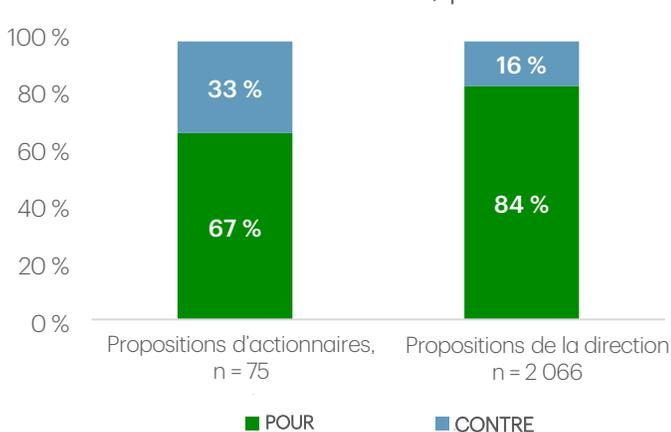
¹ Assemblées (n = 276), bulletins de vote (n = 1 553) et propositions (n = 2 133).

² Pourcentage des assemblées, des bulletins de vote et des propositions ayant fait l'objet d'un vote.

Source : GPTD au 31 janvier 2022.

Activités de vote liées aux facteurs ESG

Directives de vote, par auteur



■ POUR ■ CONTRE

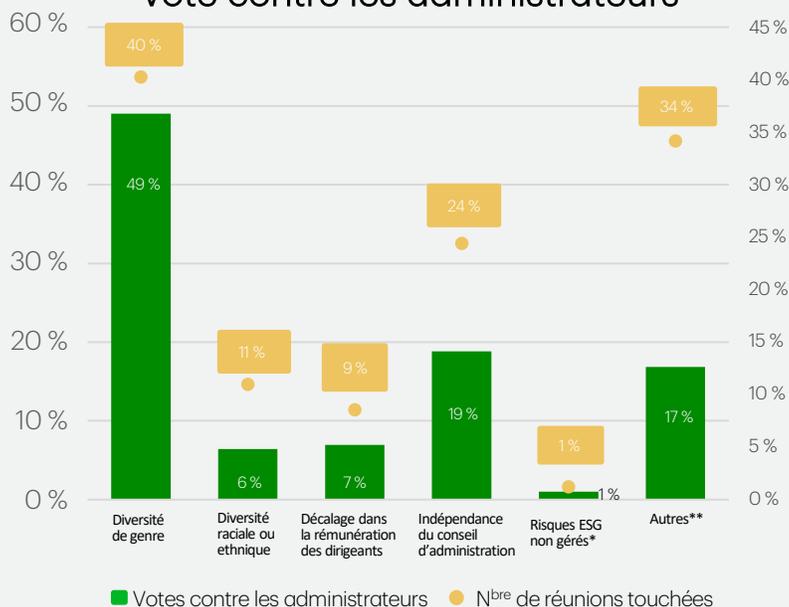
- Au premier trimestre de l'exercice, environ 25 % des sociétés pour lesquelles GPTD a voté contre le mot à dire sur la rémunération des dirigeants ont reçu un vote contre de GPTD pour une deuxième année consécutive; 56 % avaient reçu l'appui de GPTD l'année précédente, et 18 % n'avaient pas de résolution de mot à dire sur la rémunération des dirigeants à soumettre au vote à l'exercice 2020.
- 48 % des sociétés pour lesquelles GPTD a voté contre des administrateurs individuels au premier trimestre de l'exercice sont situées aux États-Unis, suivies du Canada à 12 % et d'Israël, également à 12 %. Les votes défavorables envers des administrateurs en raison de l'absence de diversité de genre au sein du conseil d'administration ont également été largement concentrés aux États-Unis (70 %), contre 17 % pour le Canada.

Source : GPTD au 31 janvier 2022.

Vote contre la direction³



Vote contre les administrateurs⁴



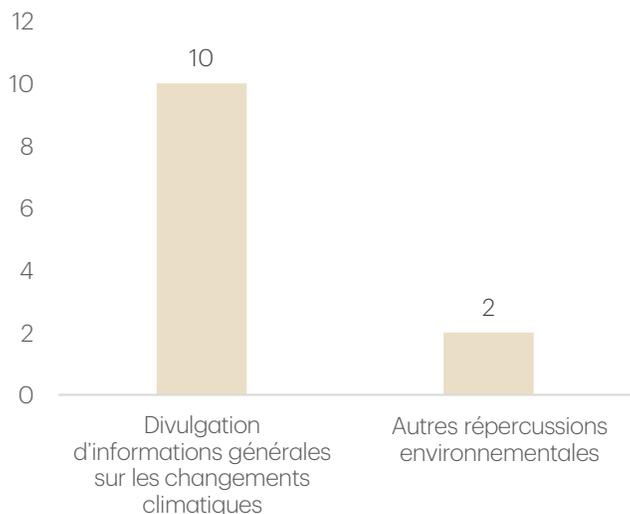
³ Contre les administrateurs = votes contre les administrateurs individuels.

⁴ Certains administrateurs peuvent avoir reçu un vote « contre » ou une abstention pour plus d'une raison (p. ex., manque de diversité de genre ET manque de diversité raciale ou ethnique au sein du conseil d'administration).

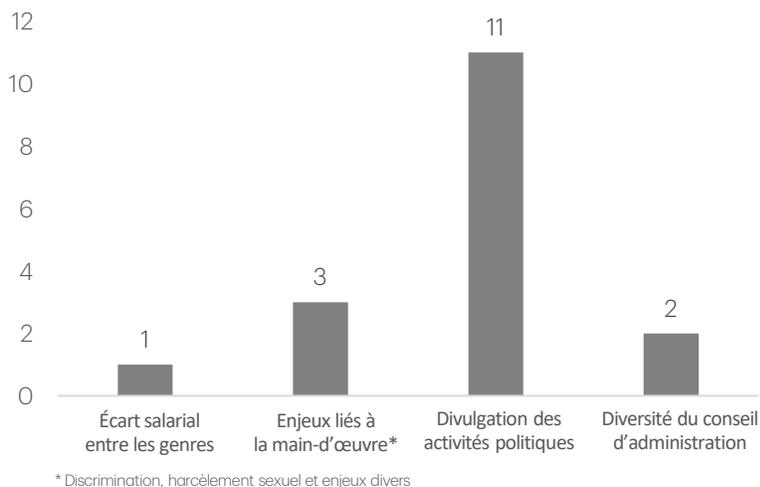
** Généralement attribuable à une implication dans des controverses modérées ou graves. ** Autres : Autres questions de gouvernance d'entreprise

Source : GPTD au 31 janvier 2022.

Propositions d'actionnaires appuyées – Enjeux environnementaux



Propositions d'actionnaires appuyées – Enjeux sociaux



* Discrimination, harcèlement sexuel et enjeux divers

Source : GPTD au 31 janvier 2022.

Principaux points à retenir des propositions d'actionnaires

- Au premier trimestre de l'exercice, 80 % des propositions d'actionnaires liées à l'environnement que GPTD a appuyées étaient axées sur les changements climatiques, en particulier la divulgation des cibles et les informations à fournir sur les risques liés aux changements climatiques. Les 20 % restants ont été attribués à une seule société, Metro inc., pour ses efforts de gestion des déchets de plastique et l'engagement de ses fournisseurs en matière de biodiversité.
- BHP Group et Microsoft ont fait l'objet du plus grand nombre de propositions environnementales et sociales au cours de cette période, les changements climatiques et la discrimination en milieu de travail ayant été au centre des préoccupations, respectivement.

► **Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec votre équipe Gestion relationnelle.**



Les renseignements aux présentes ont été fournis par GPTD à des fins d'information seulement. Ils proviennent de sources jugées fiables. Les graphiques et les tableaux sont utilisés uniquement à des fins d'illustration et ne reflètent pas les valeurs ou les rendements futurs des placements. Ces renseignements n'ont pas pour but de fournir des conseils financiers, juridiques, fiscaux ou de placement. Les stratégies fiscales, de placement ou de négociation devraient être étudiées en fonction des objectifs et de la tolérance au risque de chacun. Les placements dans les fonds communs de placement peuvent être assortis de commissions, de commissions de suivi, de frais de gestion et d'autres frais. Avant d'investir, veuillez lire l'aperçu du fonds et le prospectus, car ils contiennent des renseignements détaillés sur les placements. Les taux de rendement mentionnés correspondent au rendement total annuel composé historique pour la période indiquée et ils tiennent compte des variations de la valeur des parts et du réinvestissement des distributions. Les frais de vente, de rachat et de distribution, les frais facultatifs et les impôts sur le revenu payables par tout porteur de parts, qui auraient réduit le rendement, ne sont pas pris en compte. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis ni assurés; leur valeur fluctue souvent et le rendement passé peut ne pas se reproduire. Le présent document peut contenir des déclarations prospectives qui sont de nature prévisionnelle et pouvant comprendre des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « compter », « croire », « estimer » ainsi que les formes négatives de ces termes. Les déclarations prospectives sont fondées sur des prévisions et des projections à propos de facteurs généraux futurs concernant l'économie, la politique et les marchés, comme les taux d'intérêt, les taux de change, les marchés boursiers et financiers, et le contexte économique général; on suppose que les lois et règlements applicables en matière de fiscalité ou autres ne feront l'objet d'aucune modification et qu'aucune catastrophe ne surviendra. Les prévisions et les projections à l'égard d'événements futurs sont, de par leur nature, assujetties à des risques et à des incertitudes que nul ne peut prévoir. Les prévisions et les projections pourraient s'avérer inexactes dans l'avenir. Les déclarations prospectives ne garantissent pas les résultats futurs. Les événements réels peuvent différer grandement de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives. Un certain nombre de facteurs importants, y compris ceux énumérés plus haut, peuvent contribuer à de tels écarts. Vous ne devriez pas vous fier aux déclarations prospectives. Les Fonds Mutuels TD et les portefeuilles du Programme de gestion d'actifs TD sont gérés par Gestion de Placements TD Inc., filiale en propriété exclusive de La Banque Toronto-Dominion, et sont offerts par l'entremise de courtiers autorisés. Toutes les marques de commerce appartiennent à leurs propriétaires respectifs. ^{MD} Le logo TD et les autres marques de commerce sont la propriété de La Banque Toronto-Dominion ou de ses filiales.